



Commission Nationale des Droits de l'Homme

LOME - TOGO

## COMMUNIQUE

=====

Les membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ont été reçus le mercredi 22 février 2012 au siège du gouvernement par le Premier Ministre, Son Excellence Gilbert Fossoun HOUNGBO, conformément à la promesse du gouvernement de *"faire la lumière sur la publication de deux rapports différents par la CNDH"*.

Après échanges sur la question, la Commission a remis au Premier Ministre son rapport adopté en sa séance plénière du 15 février 2012. C'est un document de quarante neuf (49) pages, paraphé et signé par le Président et le Rapporteur Général de la CNDH, publié sur le site internet de la Commission, et comportant des éléments d'authentification tels que le titre du rapport en petits caractères en haut de chaque page et le logo de la Commission en bas de page.

La CNDH remercie le gouvernement pour sa diligence.

Fait à Lomé, le 23 février 2012.

**Pour la Commission,**

**Le Vice Président**



**Dr. Tchatchaa TCHANGAI**